

Conditions générales de vente

Version 29/11/2023

Entre la Société 6337 SAS (et sa marque et son site de services Fixeurs.fr), 543 La Grève Blanche, 29880 Plouguerneau, au Capital Social de 3.500€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest, sous le numéro SIRET 808 355 580,

La société peut être jointe par email en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page d'accueil du site.

Ci-après le « Vendeur » ou la « Société ».

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client »

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le Vendeur est éditeur de Produits et Services de réparation électroniques, notamment d'ordinateurs portables à destination de consommateurs, commercialisés par l'intermédiaire de ses sites Internet (<https://www.fixeurs.fr>). La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur les sites susmentionnés.

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits ou Services proposés par le Vendeur.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Produits ou de Services, effectuées au travers des sites Internet de la Société, et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur qui les a acceptés avant de passer commande.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une

nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.fixeurs.fr/cgv-cgu/> Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 : Prix

Les prix des produits et services vendus au travers des sites Internet sont indiqués ou communiqués en Euros hors taxes et précisément déterminés sur les pages de descriptifs des Produits et services ou dans le devis adressé à l'Acheteur préalablement à la réalisation de la prestation. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur la page de commande des produits et services et/ou sur le devis adressé au client, et hors frais spécifiques d'expédition.

Pour tous les produits et/ou services expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur le devis et la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client.

Article 4 : Conclusion du contrat en ligne

Conformément aux dispositions de l'article 1127-1 du Code civil, le Client doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat par voie électronique pour pouvoir réaliser sa commande :

- Information sur les caractéristiques essentielles du produit ou du service fournies sur le site ou par email.

- Choix du Produit ou service, le cas échéant, de ses options, généralement par email.
- Indication des coordonnées essentielles du Client (identification, email, adresse...), par email ou au travers d'un formulaire électronique
- Vérification des éléments de la commande (formalité du double clic) et, le cas échéant, correction des erreurs.
- Acceptation du devis et donc des Conditions Générales de Vente, de façon tacite, lors de l'envoi de l'équipement à l'atelier, en utilisant le bordereau prépayé fourni

Avant de procéder à sa confirmation, l'Acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix, et de corriger ses éventuelles erreurs, ou annuler sa commande. La confirmation de la commande emportera formation du présent contrat.

– Ensuite, suivi des instructions pour le paiement, paiement des produits et/ou services, puis livraison de la commande ou réalisation de la prestation. Le Client recevra confirmation par courrier électronique du paiement de la commande, ainsi qu'un accusé de réception de la commande la confirmant. Il pourra télécharger en ligne un exemplaire au format pdf des présentes conditions générales de vente.

Le client disposera pendant son processus de commande de la possibilité d'identifier d'éventuelles erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger. La langue proposée pour la conclusion du contrat est la langue française.

Les modalités de l'offre et le lien d'accès électronique aux conditions générales de vente sont renvoyées par email à l'acheteur lors de la commande et consultables à tout moment sur le site du Vendeur à l'adresse suivante : <https://www.fixeurs.fr/cgv-cgu/>

L'archivage des communications, de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.

Pour les produits livrés, la livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client. Aux fins de bonne réalisation de la commande, le Client s'engage à fournir des éléments d'identification véridiques. Le

Vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Pour les prestations de service, en particulier la réparation de matériel électronique, le client devra adresser son équipement à l'adresse indiquée sur le devis. L'emballage, est à la charge du client et sont sous son entière responsabilité. Le Vendeur ne pourra en aucun être tenu pour responsable en cas de dommages survenu lors de l'envoi de l'équipement du client au vendeur et imputable à l'emballage fait par le client.

L'envoi et le transport sont à la charge du Client ou du Vendeur, selon le type d'offre choisie. Le Client est pleinement et expressément informé si l'envoi et le transport sont à sa charge, et sous sa responsabilité.

Une assurance est incluse à l'envoi de chaque colis, par le prestataire logistique Chronopost. Cette assurance est souscrite à hauteur de 250€. Les conditions de cette assurance sont consultables sur demande.

Le retour de l'équipement réparé est assuré par le vendeur, et est sous son entière responsabilité. Le Vendeur s'assure de l'emballage et d'un transport dans des conditions permettant bonne réception de l'équipement. Le client, doit, s'il constate une anomalie à réception du colis, refuser le colis et/ou émettre des réserves écrites et demander au Vendeur de lancer une procédure de recours auprès du transporteur, dans les 24 heures suivant la réceptions.

Tout colis accepté par le colis sera considéré comme reçu et accepté en l'état.

Article 5 : Produits et services

Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur les sites Internet de la société, de même, le cas échéant, que le mode d'utilisation du produit. Le montant total dû par l'Acheteur est indiqué sur la page de confirmation de la commande ou sur le devis, le cas-échéant. Le prix de vente du produit est celui en vigueur indiqué au jour de la commande, celui-ci ne comportant pas les frais de ports facturés en supplément. Ces éventuels frais sont indiqués à l'Acheteur lors du processus de vente, et en tout état de cause au moment de la confirmation de la commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande.

Le délais moyen d'exécution d'une réparation est de 10 jours ouvrables. Lorsque la réparation ne peut pas être exécutée dans ce délai, une information claire est donnée à l'acheteur quant aux dates de livraison des produits ou services. Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité du vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente.

Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits ou des capacités de service disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date de livraison, le Vendeur rembourse le client.

Article 6 : Conformité

Le Vendeur s'engage à facturer le Client uniquement dans le cas où la réparation telle qu'entendu dans le devis est effective. Il s'engage à rembourser le Client dans le cas contraire, et à lui restituer son équipement en l'état, sans aucune forme de recours possible pour l'Acheteur.

Il est entendu que l'équipement reçu est non-fonctionnel, quel qu'en soit la panne. La réparation proposée par le Vendeur peut amener à découvrir d'autres fonctions dégradées de l'équipement, ou à dégrader d'autres fonctions de l'équipement reçu. Aucun recours de l'Acheteur n'est possible dans le cas où l'équipement n'est pas réparable, et où d'autres fonctions de l'équipement ont été dégradées durant les étapes de réparations.

La réparation telle qu'entendue dans le contrat est garantie 3 mois, exclusion faite de tout autre dommage ou toute autre panne n'ayant pas de lien avec la réparation effectuée.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser cette garantie dans le cas où il constate que d'autres dommages ont eu lieu. Le Client et le Vendeur s'engagent à régler tout litige sur ce point à l'amiable, avec l'aide si nécessaire, d'un expert et/ou d'un médiateur externe neutre.

Article 7 : Clause de réserve de propriété

Les produits et équipement électronique doivent être réclamés et récupérés par le Client dans un délai de 250 jours. Au-delà de ce délai, le Vendeur se réserve le droit de disposer de l'équipement, et en particulier de le revendre afin de compenser tout devis accepté et non-réglé.

Article 8 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et dans les délais indiqués. Ces délais ne prennent pas en compte le délai de préparation de la commande. Le Vendeur reste responsable de l'envoi et donc du délai de livraison de son équipement. Il lance une procédure de litige avec le transporteur en cas de non livraison de l'équipement, et indemnise le Client dans le cas où son équipement ne lui est pas parvenu, et où celui-ci est dans la mesure de le prouver. Cette indemnisation pourra se faire sous forme matérielle (équipement équivalent) ou financière (sur la base de la valeur de l'équipement en fonction de ses caractéristiques et de son état de fonction et cosmétique). Le Vendeur met à disposition un point de contact téléphonique (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) indiqué dans l'email de confirmation de commande afin d'assurer le suivi de la commande. Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au Client de notifier au transporteur toute réserve sur le produit livré.

Article 9 : Disponibilité et présentation

En cas d'indisponibilité d'un article ou de composants ou consommables nécessaires à la prestation de service pour une période supérieure à 30 jours ouvrables, vous serez immédiatement prévenu des délais prévisibles de livraison et la commande de cet article pourra être annulée sur simple demande. Le Client pourra alors demander un avoir pour le montant de l'article ou son remboursement intégral et l'annulation de la commande.

Article 10 : Paiement

Le paiement est exigible à la fin de prestation de service, avant livraison du produit réparé. Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement, Virement, Paypal ou tout autre moyen de paiement électronique mis à disposition par le vendeur. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le

réseau. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Article 11 : Perte de données

Il relève de la seule responsabilité du client d'effectuer une copie de sauvegarde de l'intégralité des données, logiciels et/ou programmes stockés sur son produit ou équipement, et de décider de l'éventuel effacement de ces données avant de confier son produit ou son équipement pour réparation. La société ne peut être tenue responsable de la perte, de la récupération ou de l'endommagement des données, logiciels ou programmes, ni de l'impossibilité d'utiliser le produit ou tout autre matériel à la suite d'un effacement de données lors des services fournis par la société. Le client s'engage à ce que son équipement ne contienne pas de fichiers ou données de nature illégale ou dont la détention, le partage, la conservation sont interdits par la législation en vigueur.

Article 12 : Délai de rétractation

Nous informons les Clients que conformément aux dispositions des articles L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations de réparation d'équipements, dans le cas où ces prestations ont démarré après la notification par l'Acheteur de sa volonté de se rétracter. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des produits achetés seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client. L'équipement sera alors retourné à l'Acheteur par colis. Ce retour se fera à la charge de l'Acheteur, après avoir dûment exprimé par écrit ou par voie électronique son désir de se rétracter en contactant le Vendeur, et en mentionnant les coordonnées de retour de l'équipement.

Article 13 : Réclamations et médiation

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes : Formulaire en ligne sur www.fixeurs.fr, par email Alex@fixeurs.fr ou par courrier recommandé : 6337 SASU, 543 La Grève Blanche 29880 Plouguerneau - France.

Le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client du Vendeur, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend à un médiateur de son choix, qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Article 14 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 15 : Droits à l'image

L'Acheteur autorise le Vendeur à utiliser des prises de vue photographique ou vidéo de son équipement et des étapes de réparation de cet équipement, sans jamais mentionner le nom de l'Acheteur ou rendre possible l'identification de toute manière que ce soit, à des fins de promotions et de publicité.

Article 16 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

La société ne saurait sous aucune circonstances être tenue responsable de tous dommages indirects, spéciaux, incidents ou consécutifs résultant des services fournis ou en vertu de tout autre fondement légal, y compris, notamment, la perte de chiffre d'affaires, les manques à gagner réels ou anticipés (y compris les manques à gagner

sur contrats), la perte d'investissement, la perte d'économies anticipées, la perte d'activité, la perte d'opportunité, la perte de clientèle, l'atteinte à la réputation, la perte de données, les dommages aux données, les données corrompues ou tous frais de récupération, programmation ou restauration de tout(e) programme ou donnée stocké(e) ou utilisé(e) avec votre produit et tout manquement à la confidentialité des données stockées dans votre produit. De manière spécifique, la société ne garantit pas qu'elle pourra (i) réparer ou remplacer votre produit sans risque pour les programmes ou données stockés dans le produit ou équipement, ou sans perte de ces programmes ou données ni (ii) maintenir la confidentialité des données. Si un produit est endommagé ou perdu alors qu'il est sous la garde de la société, la responsabilité de la société sera limitée au coût de réparation ou de remplacement du produit concerné. Dans le cas contraire, la responsabilité de la société pour tout dommage ne saurait en aucun cas excéder les paiements reçus par la société pour les services fournis conformément à ces conditions générales.

Article 17 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 18 : Protection des données personnelles

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente, la réalisation et la livraison de produits et services définis au présent contrat.

L'Acheteur est informé des éléments suivants : l'identité et les coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement :

le Vendeur, tel qu'indiqué en haut des présentes CGV ;

La personne concernée dispose du droit de demander au Vendeur l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données. Les informations

demandées lors de la commande sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) et la livraison des biens commandés, sans quoi la commande ne pourra pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mis en oeuvre au travers du processus de commande.

Article 19 : Droit applicable et clauses

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

Article 20 : Information des consommateurs

Aux fins d'information des consommateurs, les dispositions du code civil et du code de la consommation sont reproduites ci-après :

Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

Article L. 217-4 du Code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du Code de la consommation : Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation :
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du Code de la consommation :
Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.